



La Mairie d'Arnage recrute :

Un technicien du spectacle et de l'événementiel

Cadre d'emploi adjoint technique, adjoint technique ppal 2^{ème} classe et adjoint technique ppal 1^{ère} classe
Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle d'1 an

Sous la responsabilité directe du Régisseur Général

Vos missions principales

Technicien du spectacle et de l'évènementiel

Accueil technique, installation et démontage, réglages des spectacles ou événements, tous corps d'état scénotechnique

Appliquer les prescriptions techniques fournies par le Régisseur Général

Participer à l'aménagement en tout lieu de l'établissement selon les missions et les opérations, spécifiées sur les documents techniques supports élaborés par le Régisseur Général ou le service.

Participer à l'accueil technique des artistes et locataires

Permanence occasionnelle de sécurité incendie et de gestion des accès lors de l'occupation des locaux en dehors des heures d'ouverture au public quand la réglementation l'impose.

Sous couvert du Régisseur Général, organiser et assurer la régie des expositions accueillies.

Effectuer les maintenances et les entretiens posés en lien avec le Régisseur Général.

Vos missions secondaires

Suppléances et missions annexes

Remplacer le Régisseur Général lors de ses absences sur des configurations déterminées en fonction des acquis et de l'expérience

Les compétences nécessaires

Compétences techniques

Connaitre les techniques et technologies appliquées au spectacle et à l'événement

Suivre les dossiers techniques avec le Régisseur Général

Avoir des notions en installations électriques, alarme et chauffage

Posséder des capacités techniques en maintenance et d'entretien d'installations du second œuvre (électricité, peinture, cloisons...)

Conduire PEMP

Travailler en hauteur jusqu'à 15 mètres

Connaitre des règles de sécurité des ERP et du code du travail dans le domaine des EPI pour le Bâtiment et l'Industrie

Connaitre les gestes et postures de la manutention manuelle, les règles de base d'ergonomie et de sécurité

Compétences d'organisation

Capacité à s'organiser

Capacité d'autonomie sur les missions confiées

Encadrement ponctuel de personnel extérieur sous couvert du Régisseur Général

Compétences relationnelles et sociales

Savoir solliciter, demander et rendre compte

Capacité à découvrir de nouvelles techniques ou compétences

Compétences d'adaptation

Qualités relationnelles - sens du contact – sens du travail en équipe

Cultive une curiosité professionnelle et une veille sur l'évolution des pratiques et des usages, techniques et technologiques.

Diplômes, Formations, habilitations, Permis requis

Formation technique ou technologique validée et/ou expérience confirmée dans le secteur de l'accueil et/ou de la production d'un établissement du spectacle vivant et de l'évènement

Permis B

CACES catégorie A et catégorie B

Habilitations Electrique B2V, BR, BC, HO

SST

SSIAP1

Contraintes particulières

Poste de travail mutualisé avec d'autres membres de l'équipe

Interventions en tout lieu de l'établissement selon les missions et les opérations

Interventions ponctuelles sur d'autres lieux ou espaces extérieurs

Planning annuel des spectacles et des événements et planning opérationnel hebdomadaire à j -10

EPI et vêtements de travail fournis

Soutien pédagogique et accompagnement professionnel de l'équipe

Formations aux techniques et technologies selon calendrier CNFPT et soumises à accord préalable hiérarchique

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS

Envoi des candidatures à :

Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE

Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : le 2 juin 2023

Date de la commission de recrutement (à confirmer) : le 7 juin 2023

Date prévue de recrutement : le 1^{er} octobre 2023